

RCS : MEAUX Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 01181 Numéro SIREN : 884 052 002 Nom ou dénomination : 3NK SUPER MARKET
--

Ce dépôt a été enregistré le 09/10/2023 sous le numéro de dépôt 11214

REÇU LE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-SD
2020

N° 11084*21
Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

Formulaire à déposer
en double exemplaire



20 SEP. 2023

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	Le 03/06/2020	et clos le	31/12/2020	N° de Régime	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal		
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre						
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case						

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE						
Désignation de la société:				Adresse du siège social:		
SIRET 8 4 4 0 5 2 0 6 2 0 0 0 1 8				Mél : cccfrance@yahoo.fr		
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:		
3 Promenade du Belvédère 77200 TORCY						

RÉGIME FISCAL DES GROUPES						
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)						
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante						
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:						

SIRET						
-------	--	--	--	--	--	--

B ACTIVITÉ						
Activités exercées				Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
Alimentation générale Produits exotiques Import export						

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)						
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31 % ou 33 1/3 %	81€	Bénéfice imposable à 28%		Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2. Plus-values						
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)		
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %				

3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		X	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies			Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies			Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Autres dispositifs	
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies						

Société d'investissement		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
immobilier cotée					

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
--	--	--	--	--	--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)						
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts						
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.						

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)						
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%						

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)						
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre						
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée				Nom/Adresse		
				N°		
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre						
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe				Nom/Adresse		
				N°		

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE						
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?						
OUI		NON	X	Si oui, indication du logiciel utilisé		

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

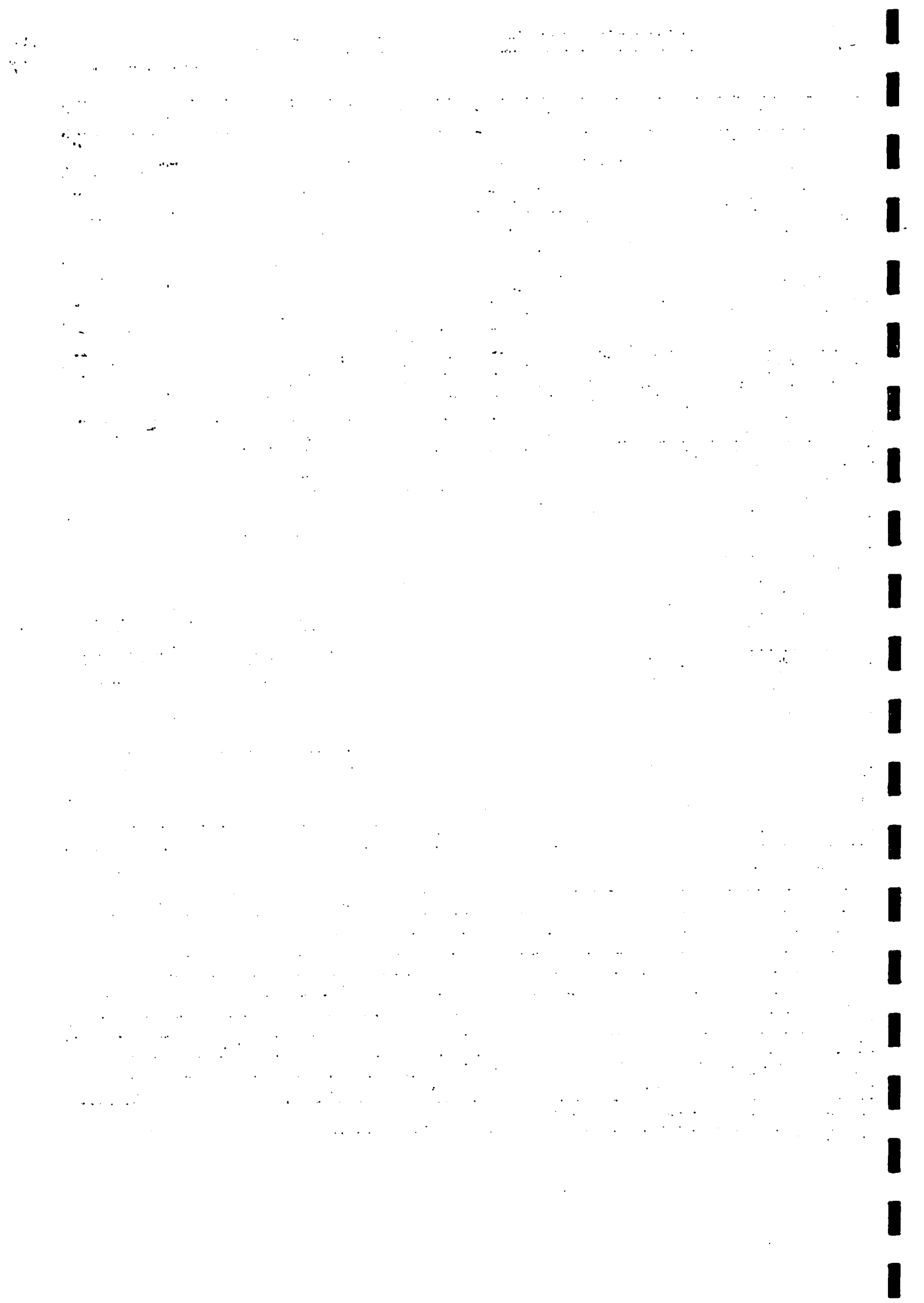
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
		cccfrance@yahoo.fr	
		Tél: 07 53 37 12 35	
OGA/OMGA		Viseur conventionné	
		(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :		Date: 03/06/2023	
		Lieu: Torcy, 77200	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur conventionné		Qualité et nom du signataire: La Gérante : Mme KUNAPLAN Kanjanthiny	
		Signature: M. Sanyasree	

Désignation de l'entreprise		3NK SUPER MARKET		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		3, PROMENADE DU BEL VEDERE 77200 TORCY				
SIRET: 8 4 4 0 5 2 0 0 2 0 0 0 1 8						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		0 7		Durée de l'exercice précédent *		
Exercice clos le 31/12/2020						
				Exercice N clos le		
ACTIF				Brut	Amortissements – Provisions	
				1	2	
				Net		
				3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
		Autres *	014	1167	016	233
	Immobilisations corporelles *		028	3600	030	1200
	Immobilisations financières * (1)		040	4400	042	4400
	Total I (5)		044	9167	048	1433
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
		Marchandises *	060	2976	062	2976
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070	
		Autres * (3)	072	6872	074	6872
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	9082	086	9082
	Charges constatées d'avance *		092		094	
	Total II		096	18930	098	18930
	Total général (I + II)		110	28097	112	1433
PASSIF				Exercice N NET		
				1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	3000	
	Écarts de réévaluation			124		
	Réserve légale			126		
	Réserves réglementées *			130		
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131		132	
	Report à nouveau			134		
	Résultat de l'exercice			136	81	
	Provisions réglementées			140		
	Total I			142	3081	
	Provisions pour risques et charges			Total II	154	0
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	416	
	Autres dettes	(dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169		172	
	Produits constatés d'avance			174		
Total III			176	23583		
Total général (I + II + III)			180	26664		
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	0	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	0	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	0	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		3NK SUPER MARKET		Néant ☐ *		
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018	31/12/2020	Exercice N clos le		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	85581	
	Production vendue {	Bens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
				217		218		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222		
	Production immobilisée *					224		
	Subventions d'exploitations reçues					226		
Autres produits					230	32		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	85613	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	48383	
	Variation de stocks (marchandises) *					236	-2976	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	475	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240		
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)					242	5599	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE*)	243				244		
	Rémunérations du personnel *					250	31631	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	986	
	Dotations aux amortissements *					254	1433	
	Dotations aux provisions					256		
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259				262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
Total des charges d'exploitation (II)						264	85531	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	81	
Produits financiers (III)		280				Charges financières (V)		
Produits exceptionnels (IV)						290		
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347				300		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348						
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	81	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312		314 81	
REINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)			324				
	Divers* dont intérêts excédentaires des cpies-cis d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU – TE (44 octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44 sexies A)	989			
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quinquies)	138			
	Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	991		Investissements outre-mer	344			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	BUD (44 sexdecies)	992						
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346			350
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)			655			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)			643			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)			645			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)			647			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)			648			
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641			
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990			
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2						352	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356	
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :							360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2						370	372	



Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		3NK SUPER MARKET		Néant ☐					
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410	1167	412	0	414	0	416	1167		1167
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	3600	472	0	474	0	476	3600		3600
Immobilisations financières		480	4400	482	0	484	0	486	4400		4400
TOTAL		490	9167	492	0	494	0	496	9167		9167
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements atténués aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500	0	502	233	504	0	506	233		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	0	562	1200	564	0	566	1200		
TOTAL		570	0	572	1433	574	0	576	1433		
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées		1	2	3	4	5					
virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
					Court terme *	Long terme					
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
Total	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)			Désignation de l'entreprise 3NK SUPER MARKET			Néant ☐		
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607			
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616			
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636			
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646			
	Sur comptes clients	650	652	654	656			
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666			
TOTAL		680	0	682	0	684	0	686
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
	Dotations	Reprises						
Immobilisations incorporelles	700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes				
Terrains	710	715	2					
Constructions	720	725	3					
Installations techniques, matériel et outillage	730	735	4					
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	745	5					
Matériel de transport	750	755	6					
Autres immobilisations corporelles	760	765	7					
TOTAL	770	0	775	0	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780	0
II DÉFICITS REPORTABLES			III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209 C					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209 C du CGI		995	0		
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209 C du CGI)		996	0	
Déficits imputés		983						
Déficits reportables		984						
Déficits de l'exercice		860						
Total des déficits restant à reporter		870						
IV DIVERS								
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)		325			381	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327				
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326			380	
N° du centre de gestion agréé							388	
Montant de la TVA collectée							374	5660
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)							378	3566
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant							399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : 3NK SUPER MARKET		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le :01/06/2020..... et clos le 31/12/2020		Données en nombre de mois		0 7	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	2
Dont apprentis				657	0
Dont handicapés				651	0
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	85612
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	85612
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	0
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾					
Achats				121	48383
Variation négative des stocks				145	-2976
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	1190
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.				310	4400
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	50997
IV – Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)				137	34615
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF				117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.					
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022		Effectifs au sens de la CVAE *	023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026			
Période de référence	024		/		/
Date de cessation		/		/	

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

N° de dépôt :



(1)

Néant ☐*

Exercice clos le	3	1	1	2	2	0	2	0	SIREN 8 8	4	0	5	2	0	0	2	0	0	0	1	8	
Dénomination de l'entreprise : 3NK SUPER MARKET																						
Adresse (voie) : 3, Promenade du Belvédère																						
Code postal										7	7	2	0	0	Ville : TORCY							

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	2	NOMBRE TOTAL DE CORRESPONDANTES	902	300
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE CORRESPONDANTES	904	

~~I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :~~

Forme juridique :	Dénomination :	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Code postal : 77200	Commune	Voie
		Pays

Forme juridique : SARL Dénomination : _____

N° SIREN (si société établie en France : _____ % de détention _____ Nb de parts ou actions _____

Adresse N° _____ Voie _____

Code postal : 77200 _____ Commune : TORCY _____ Pays : FRANCE _____

[illegible]

Forme juridique	Dénomination									
N° SIREN (si société établie en France)									% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse	N°	Voie								
Code postal	Commune		Pays							

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Madame
Nom patronymique : KUNAPLAN Prénom(s) : KANJANTHINY
Nom marital : NAGULENDRAN % de détention : 50 Nb de parts ou actions : 150
Naissance : 02/11/1983
Date : 02/11/1983 N° Département Commune : MELPATTU EAST PaysAdresse : SRI LANKA
N°1 ter Voie : rue Ernest Renan
Code postal : 94190 Commune : VILLENEUVE SAINT GEORGES Pays : FRANCE

Tire (2) :	Monsieur	Nom patronymique :	SELVARATNAM	Prénom(s)	Kamalaraj
Nom marital :		% de détention	50	Nb de parts ou actions	150
Naissance : Date :	29/03/1983	N° Département :	99	Commune	PUNNALAIKADDUVAN
		Pays			
Adresse :	N° 358	Voie :	Avenue Anatole FRANCE		
Code postal :	94190	Commune :	Villeneuve-Saint-Georges	Pays :	FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont

la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐*

Exercice clos le

SIREN

Dénomination de l'entreprise

Adresse (voie)

Code postal

Ville

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Voie

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Pays

N° SIREN (si société établie en France) Adresse

N°

Voie

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

% de détention

Voie

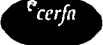
Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

		DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES		N° 2065-SD 2020	
N° 11084*21 Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)		Formulaire à déposer en double exemplaire			
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS					
Exercice ouvert le Le 03/06/2020		et clos le 31/12/2020		Régime simplifié d'imposition X	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social:	
SIRET 8 4 4 0 5 2 0 6 2 0 0 0 1 8				Mél : cccfrance@yahoo.fr	
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	
3 ? Promenade du Belvédère 77200 TORCY					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées		Alimentation générale Produits exotiques Import export		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 31 % ou 33 1/3 %		81€	
		Bénéfice imposable à 28%		Déficit	
		Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0%			
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☒		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Autres dispositifs	
		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)					
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée				Nom/Adresse N°	
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe				Nom/Adresse N°	
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☐ NON ☒ Si oui, indication du logiciel utilisé					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr					
S'agissant des notices des lasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
			cccfrance@yahoo.fr		
			Tél: 07 53 37 12 35		
OGA/OMGA			Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :			Date: 03/06/2023		
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur conventionné			Qualité et nom du signataire: La Gérante : Mme KUNAPLAN Kanjanthiny		
			Signature :		

ANNEXES COMPTABLES

ACTIF DU BILAN

	BRUT	AMORTISSEMENTS	NET
FRAIS D'ETABLISSEMENTS	1167	233	934
FONDS DE COMMERCE			
AUTREQS IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3600	1200	2400
TOTAL IMMOBILISATIONS	4767	1433	3334
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	4400		4400
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS	4400		4400
STOCKS MARCHANDISES	2976		2976
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	6872		6872
AUTRES CREANCES			
* Associés, compte d'apport			
*Compte d'attente à régulariser			
DISPONIBILITES	9082		9082
* Caisse			
* Banque			
TOTAL GENERAL	28097	1433	26664

3NK SUPER MARKET 2020

PASSIF DU BILAN

CAPITAL SOCIAL	3000
RESERVE LEGALE	
REPORT A NOUVEAU	
RESULTATS DE L'EXERCICE	81
Bénéfice	
Perte	
REPORT A NOUVEAU	
SITUATION NETTE	3081
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	416
DETTES SOCIALES	23167
Personnel, rémunérations dues	
Sécurité sociale	
Retraite complémentaire	
Organismes sociaux, charges à payer	
Etat, charges à payer	
AUTRES DETTES FISCALES	
Etat, Impôts divers	
Etat, TVA à décaisser	
	0
TOTAL GENERAL	26664

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT AU 31 Décembre 20

	Débit	Crédit
RECETTES		
Ventes de marchandises		85581
Autres produits d'exploitation		32
TOTAL PRODUITS		85613
BENEFICE BRUT		
CHARGES		
Achats marchandises + autres approv	48858	
RRR obtenus sur achats		
Variation stock marchandises	-2976	
Autres charges externes	5599	
Services extérieurs		
Impôts et taxes		
Salaires et appointements	31631	
Charges sociales sur salaires	987	
Dotation aux amortissements	1433	
TOTAL CHARGES	85532	
BENEFICE D'EXPLOITATION		81
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		
Charges sur exercices extérieurs		
Pénalités, amendes fiscales et pénales		
Pénalités et majorations		
Produits exceptionnels sur opération de gestion		
RESULTATS NETS:		
Bénéfices		81
Pertes		

Société 3NK SUPER MARKET

SARL au capital de 3 000 euros
Siège social : 3, Promenade du Belvédère
77200 TORCY
SIRET : 884 052 002 0018

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023 EXERCICE CLOS AU 31/12/2020

L'an Deux Mille vingt trois
Le Trente du mois de juin

Le 30 juin 2023 à 16 heures, les Associés de la **SARL 3 NK SUPERMARKET** société à responsabilité limitée au capital de 3000 euros, dont le siège social est situé au 3 Promenade du Belvédère 77200 TORCY, immatriculée au RCS DE MEAUX sous le numéro SIRET : 884 052 002 00018 se sont réunis à TORCY au siège Social, sur convocation qui leur a été adressée individuellement le 15 JUIN 2023.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par les associés présents ainsi que par les représentants et les mandataires associés non présents.

Sont présents :

Madame KUNAPALAN Kajanthiny Epouse NAGULENDRAN Propriétaire de 150 parts

Monsieur SELVARATNAM Kamalraj Propriétaire de 150 parts

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels, la totalité des parts sociales composant le capital de la société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer

L'Assemblée est présidée par Madame KUNAPALAN Kajanthiny Epouse NAGULENDRAN gérante de la société 3NK SUPERMARKET

La gérante communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que le nombre des associés, représentant les 300 parts sur les 300 parts composant le capital social, sont présents ou régulièrement représentés.

La gérante déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

LES DOCUMENTS SUIVANTS SONT PRESENTES AUX ASSOCIES :

- la copie de la lettre de convocation adressée à chaque associée ;
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires ;
- la feuille de présence ;

- le rapport du président ;**
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.**

La gérante déclare par ailleurs que les documents requis ont été adressés aux associés dans les formes et délai prévu par les statuts de la société.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La gérante rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance ;**
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus à la gérance.**
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,**
- Affectation du résultat et éventuellement distribution d'un dividende ;**
- Approbation des conventions réglementées intervenues entre la société et les associés ;**
- Questions diverses ;**
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.**

Puis lecture est donnée du rapport de la gérante

La discussion est ouverte :

Personne ne demandant plus la parole, la gérante propose de voter sur les résolutions figurant dans le texte des résolutions ou décidées par les associés

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée générale approuve le rapport de gestion de la gérante et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020, et lui donne quitus de sa gestion.

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis ce jour, en l'Assemblée générale Ordinaire annuelle afin de rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31/12/2020 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

- Evolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société.**
- Les comptes annuels, des résultats et de la situation financière de la société.**
- Les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentations et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.**
- Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels seront identiques à celles qui seront retenues pour les exercices ultérieurs.**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, les bénéfices de l'exercice, qui se montent à + 81 euros, sont affectés au compte « report à nouveau »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérante mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

-EVOLUTION DES AFFAIRES ET DES RESULTATS DE LA SOCIETE :

Le Chiffre d'affaires pour ce premier exercice s'est élevé à un total de 85580.69 euros, soit 79003.17 produits principaux (Exotiques) et à 6577.52 euros produits accessoires,

Les Achats et charges externes se sont élevés à 54405,59 euros

-Les charges de personnel se sont élevées à 32617.28 euros

-Le résultat d'exploitation s'élève à 1352.61 euros

-Le résultat net, est un BENEFICE et s'élève à + 81 euros

-Les créances couvrent bien les dettes à court terme et assurent un FONDS DE ROULEMENT correct.

-Les disponibilités couvrent bien le compte courant des associés et confèrent une bonne autonomie financière à la société.

-Le bénéfice est modeste mais positif et la société dégage un cash-flow qui n'est pas décevant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité ;

QATRIEME RESOLUTION :

EVOLUTION DE LA SOCIETE FINANCIERE DE LA SOCIETE

A la clôture de l'exercice, les capitaux propres de la société s'élevaient à 3000 euros

Les dettes de la Société s'élevaient à 23583.42 euros, et les créances à presque de 19000 euros.

-Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Pour l'exercice à venir, nous prévoyons une croissance de l'ordre de 15 à 20% de notre chiffre d'affaires, et une capacité globale d'autofinancement confortable, et il faut noter que l'exercice clos au 31/12/2020 est de 7 mois.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité ;

CINQUIEME RESOLUTION :

EVENEMENT IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE.

-Au cours de l'exercice, l'activité a été perturbée par la crise sanitaire COVID 19. Toutefois nous avons bénéficié des prix très avantageux de la plupart de nos fournisseurs soucieux de vendre au plus vite leurs marchandises

-Information sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients :

Les ventes se font au comptant et les approvisionnements se règlent par carte bancaire

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels, BILAN ET COMPTE DE RESULTAT tel qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 81 euros

Ce bénéfice modeste sera affectée dans le compte « RESERVE »

-Dépenses non déductibles fiscalement :

-Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé, ne prennent pas en charge des dépenses non admises dans les charges déductibles.

En conclusion, nous souhaitons que le présent rapport de nos activités au cours de cet exercice emporte votre approbation et que vous voudrez bien donner à notre Gérante Quitus de sa gestion pour l'exercice social sur le compte duquel vous avez à vous prononcer.

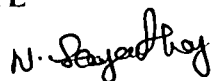
Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

-Toutes les résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

-Pus personne ne prend la parole la séance a été levée à 18 heures

Torcy le 30/03/2023

Associée GERANTE



Madame KUNAPALAN Kajanthiny
Epouse NAGULENDRAN

Associé



Monsieur SELVARATNAM Kamalray